

Québec, le 6 septembre 2002

Madame Louise Boucher  
Membre  
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement  
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10  
Québec (Québec) G1R 6A6

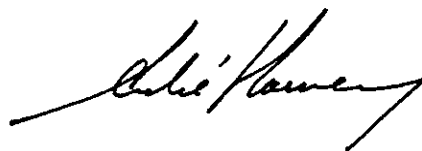
Madame,

Le ministre d'État aux Affaires municipales et à la Métropole, à l'Environnement et à l'Eau et ministre de l'Environnement, M. André Boisclair, a confié au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement le mandat de tenir une consultation sur le développement durable de la production porcine au Québec, et ce, à compter du 15 septembre 2002.

Conformément aux dispositions de l'article 2 des *Règles de procédure relatives au déroulement des audiences publiques*, je vous confie la présidence de la commission chargée de tenir la consultation sur le sujet précité.

Veillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,



André Harvey

c.c. M. Raynald Martel, secrétaire du BAPE

Québec, le 6 septembre 2002

Monsieur André Beauchamp  
Membre additionnel au  
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

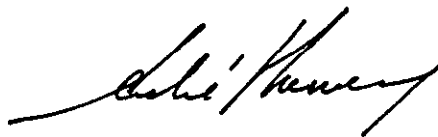
Monsieur,

Le ministre d'État aux Affaires municipales et à la Métropole, à l'Environnement et à l'Eau et ministre de l'Environnement, M. André Boisclair, a confié au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement le mandat de tenir une consultation sur le développement durable de la production porcine au Québec, et ce, à compter du 15 septembre 2002.

Conformément aux dispositions de l'article 2 des *Règles de procédure relatives au déroulement des audiences publiques*, je vous nomme membre de la commission chargée de tenir la consultation sur le sujet précité, commission qui sera présidée par M<sup>me</sup> Louise Boucher.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,



André Harvey

c.c. M. Raynald Martel, secrétaire du BAPE



Québec, le 6 septembre 2002

Monsieur Mario Dumais  
Membre additionnel au  
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

Monsieur,

Le ministre d'État aux Affaires municipales et à la Métropole, à l'Environnement et à l'Eau et ministre de l'Environnement, M. André Boisclair, a confié au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement le mandat de tenir une consultation sur le développement durable de la production porcine au Québec, et ce, à compter du 15 septembre 2002.

Conformément aux dispositions de l'article 2 des *Règles de procédure relatives au déroulement des audiences publiques*, je vous nomme membre de la commission chargée de tenir la consultation sur le sujet précité, commission qui sera présidée par M<sup>me</sup> Louise Boucher.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,

André Harvey

c.c. M. Raynald Martel, secrétaire du BAPE

Québec, le 6 septembre 2002

Monsieur Alfred Marquis  
Membre additionnel au  
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

Monsieur,

Le ministre d'État aux Affaires municipales et à la Métropole, à l'Environnement et à l'Eau et ministre de l'Environnement, M. André Boisclair, a confié au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement le mandat de tenir une consultation sur le développement durable de la production porcine au Québec, et ce, à compter du 15 septembre 2002.

Conformément aux dispositions de l'article 2 des *Règles de procédure relatives au déroulement des audiences publiques*, je vous nomme membre de la commission chargée de tenir la consultation sur le sujet précité, commission qui sera présidée par M<sup>me</sup> Louise Boucher.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,



André Harvey

c.c. M. Raynald Martel, secrétaire du BAPE